



NÉGOCIATIONS ANNUELLES 2026 : UNE AVANCÉE CONCRÈTE POUR LES CADRES !

VICTOIRE HISTORIQUE POUR LES CADRES !

Pour la première fois, la CFE -CGC a obtenu **une avancée significative** : la mise en place d'une prime d'ancienneté pour les cadres, jusqu'ici inexistante.

C'est la reconnaissance concrète de votre engagement et de vos années de service.

ANCIENNETÉ	PALIER
10 ans	500 €
15 ans	1000 €
20 ans	1500 €
25 ans	2000 €
30 ans	2500 €
35 ans	3000 €

Pour la première année de versement au moment de la signature de l'accord NAO, l'attribution de la prime d'ancienneté se fait à tous les cadres ayant passé le palier de 10 ans d'ancienneté.

Puis versement d'une prime en cas de franchissement de chaque palier.

CE QUE CELA CHANGE POUR VOUS :

- Une prime dédiée aux cadres, calculée selon l'ancienneté
- Une reconnaissance financière régulière qui valorise l'expérience
- Un précédent posé pour de futures négociations

POURQUOI C'EST IMPORTANT :

- Valorise l'investissement professionnel et la fidélité
- Répare une inégalité longtemps tolérée
- Renforce notre pouvoir collectif : c'est le fruit de la mobilisation et des négociations

MAIS CE N'EST PAS TOUT !

NOUS AVONS ÉGALEMENT OBTENU :

- Une augmentation de la prise en charge de la mutuelle employeur à 90 %
- 1 jour de congé d'ancienneté supplémentaire
2 jours > 10 ans
3 jours > 15 ans
4 jours > 20 ans



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À VENIR :
FAITES LE CHOIX DE L'EFFICACITÉ !

Si vous voulez :

- des résultats concrets
- une meilleure reconnaissance des cadres
- une défense claire et déterminée de vos intérêts

VOTEZ POUR LA CFE-CGC !

LES CADRES NE PEUVENT PAS ÊTRE UNE SIMPLE PROMESSE ÉLECTORALE.

ILS DOIVENT ÊTRE UNE PRIORITÉ DANS LES FAITS.
ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LES DROITS DES CADRES.

POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES,
NOUS VOULONS ALLER PLUS LOIN :

Nous remercions toutes les personnes qui envisagent de nous accorder leur vote. Votre confiance renforce notre engagement à porter vos préoccupations avec sérieux, transparence et détermination.



CHAQUE VOIX COMPTE POUR FAIRE VIVRE UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF.

MIEUX ENCADRER LA CHARGE MENTALE :

- **Mise en place de formation** sur la gestion du temps de travail
- **Renforcer la reconnaissance des compétences** grâce à la promotion ou évolution de poste, augmentation salariale, prime d'ancienneté, déplafonnement de la prime sur objectifs
- **Défendre un management respectueux :** Plan de formation
- **Sécuriser les parcours professionnels :** garder les avantages acquis avec les années lors des évolutions de poste, plan de formation individualisé
- **Anticiper les transformations du secteur logistique :** accompagner les collaborateurs vers de nouveaux métiers
- **Mettre à jour la GPEC :** gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est une méthode pour adapter, à court et moyen terme, les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économiques, technologiques, sociales et juridiques

VOTEZ et FAITES VOTER
CFE-CGC GROUPE LA POSTE



Corinne LALMAND
Responsable Régionale Service Client

Daniel CERQUEIRA PEREIRA
Responsable Exploitation

Carole BOURDON
Responsable Service Client Export

CFE-CGC GROUPE LA POSTE - 90 RUE LAFAYETTE - 75009 PARIS
cgclaposte@gmail.com - 06 44 00 91 07

**CFE
CGC**
Groupe La Poste